

Mercredi 10 juin 2020

#TousAvecNosArtisans 2,5 millions d'euros collectés en bons d'achat en soutien à plus de 8 000 commerçants et artisans, l'heure du bilan !

En soutien aux artisans qui ont été dans l'obligation d'arrêter leur activité et dans le cadre de la campagne #TousAvecNosArtisans, CMA France s'est associée à l'initiative de PetitsCommerces : Soutien-Commerçants-Artisans.fr, une plateforme solidaire et qui a permis aux Français de commander des bons d'achat dans leurs commerces de proximité. Cette initiative bénévole a également été sélectionnée par le ministère de l'Économie et des Finances.



Après 50 jours d'activité, le bilan est plus que positif : un total de 2,5 millions d'euros collectés en bons d'achat pour 8 000 commerçants et artisans dans près de 2 000 communes dans toute la France. Dans le top des villes : Grenoble (69 000 euros), Cherbourg (60 000 euros) ou encore Lyon (58 000 euros). Cette opération a rencontré un réel succès auprès des consommateurs avec plus de 40 000 commandes effectuées.

Cette initiative a permis à de très nombreux commerçants d'éviter de graves difficultés financières : nombre d'entre eux ont ainsi pu récolter au total plusieurs milliers d'euros de bons d'achat. Et les artisans eux-mêmes ont été surpris par cette solidarité inédite et très touchés par les mots d'encouragement laissés par leurs clients à chaque commande qui leur ont permis de tenir moralement pendant cette période.

[Télécharger l'infographie](#)

2 000€ de bons d'achat remportés au concours #TousAvecNosArtisans

Pour appuyer cette opération, le réseau des CMA avait lancé à cette occasion [un jeu concours](#) du 24 avril au 11 mai incitant les Français à publié un message de soutien aux artisans. Chaque semaine, deux gagnants ont été désignés par le vote du public parmi 4 messages publiés sur la page Facebook de CMA France. Cet événement a permis de comptabiliser plus d'une centaine de messages de soutiens et un millier de votes

Les quatre gagnantes ont ainsi remporté chacune 500€ de bons d'achat à dépenser chez les artisans inscrits sur la plateforme : deux gagnantes en région Île-de-France, une gagnante en région Centre et une gagnante en région Provence-Alpes-Côte-D'azur.



Valérie Marquis - directrice des relations presse et relations publiques - 06 20 67 45 86 / presse@cma-france.fr



cma-france.fr